



Flash Aiguillon

SOCIAD
Société Coopérative Apicole
de l'Abeille Dauphinoise

Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère

N° 276 – novembre 2020 – 26ème année

En cette période de re-confinement il est impératif de respecter les gestes barrière et de limiter les déplacements. Restons prudents !

Comme au printemps dernier, la Coopérative de l'Abeille Dauphinoise restera ouverte pour vous permettre de retirer des produits de première nécessité pour le bien être de vos colonies.

Toutefois le retrait des marchandises se fera devant le local, l'accès à celui-ci étant limité pour respecter les consignes sanitaires. Merci de bien respecter les instructions à l'entrée du local.

Toutes les formations programmées se dérouleront en visio-conférence, et l'accès à l'atelier apicole ne reprendra qu'à l'issue de la période de confinement. Des informations plus détaillées sont reprises dans le présent flash ou disponibles sur le site internet de l'Abeille Dauphinoise.

Prenez soin de vous.

Le coin du débutant

Il est indispensable que vos ruches soient hivernées. Le froid est là, peut être voyez vous la neige sur Belledonne et la Chartreuse, le matin la température est d'environ 5°. L'isolation de toit prend toute son importance. Vous avez vérifié les réserves de nourriture, peut être déjà mis du candy pour compléter car même si vous voyez nos abeilles encore rentrer du pollen par les après midi ensoleillés ce ne sera pas suffisant pour constituer des provisions pour tout l'hiver.

A partir de maintenant il est important de suivre l'évolution des quantités de nourriture. Ne pouvant plus ouvrir la ruche vous devrez la peser environ tous les 2 semaines surtout si le froid s'accroît, elles vont piocher dans les réserves pour se chauffer.

C'est aussi le moment de préparer ou réparer le matériel pour le printemps :

Nettoyage des ruches et des cadres

Réviser le matériel, dégraisser l'enfumeur, préparer le combustible

Peinture des ruches qui en ont besoin

Grattage et brûlage des cadres récupérables

Montage des cadres pour les mises en ruche du printemps ou la récupération d'essaim

Montage des cadres de hausse si vous n'en avez pas beaucoup en stock

Il faut penser au traitement d'hiver avec l'acide oxalique, si vous ne l'avez jamais fait n'hésitez pas à vous inscrire aux formations que nous faisons, en consultant les dates sur le site de l'Abeille.

N'oubliez pas de déclarer vos ruches, c'est le moment

Et surtout prenez soin de vous...aussi

Le livre du mois

Petit cours d'apiculture pratique

Par Charles DADANT Chaumont 1874

L'Abeille Dauphinoise a 110 ans, et s'est dotée d'un fond bibliothécaire dès son plus jeune âge. Au vu de leur état, certains de ces livres anciens ne peuvent donc plus circuler de mains en mains.

Ces ouvrages ont été numérisés, et les documents en fac similé reliés sont mis à la disposition des adhérents. D'autres livres plus anciens, aussi numérisés et imprimés font partie des publications de la médiathèque.

Ainsi, tout le monde connaît ce modèle de ruches, la « Dadant ».

Charles Dadant, dans cet opuscule paru en 1874, a donné sa vision de l'apiculture mobiliste. Il a écrit ce qu'il a expérimenté, avant de développer son modèle de ruche à cadres.

Un retour de près de 150 ans, qui nous rappelle que certaines pratiques d'aujourd'hui ne sont pas nouvelles, et que d'autres ont été abandonnées. Et vous y trouverez des idées à creuser !

Ce livre est disponible en prêt gratuit à la bibliothèque de votre syndicat

Zone de Champ Fila
22, place Bernard Palissy – 38320 POISAT
Téléphone : 04.76.25.07.09
e-mail : abeille.dauphinoise@gmail.com

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.A.P.I.A.D. vous accueillent les mercredis (de 14 à 19 heures) et les samedis (de 9 à 12 heures).

SCAPIAD

Horaires d'ouverture : Coop et Abeille

Toute l'année, les horaires sont : le mercredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

En cette période de Covid-19, nous vous demandons de ne pas entrer et d'attendre à la porte qu'un bénévole vienne s'occuper de vous, port du masque obligatoire, seules les commandes urgentes seront traitées.

Cinéma

Dans le cadre du festival du documentaire à l'Espace Aragon, le film « Honeyland » sera projeté le lundi 30 novembre à 18h15.

Une discussion aura lieu après la projection du film.

A voir, ou revoir cette belle histoire d'une apicultrice de Macédoine du nord.

Espace Aragon

19bis Bd Jules Ferry

38190 Villard-Bonnot

04 76 71 22 51

Déplacement sur vos ruchers et dans les magasins de matériels apicoles

Suite à l'annonce du confinement et comme au printemps dernier, les déplacements pour s'approvisionner auprès des magasins de matériels apicoles ainsi que les déplacements pour l'entretien de vos ruchers seront autorisés durant cette période en vous munissant des documents ci-dessous :

- Votre attestation de déplacement dérogatoire dont vous cocherez la case adéquate :

“Se déplacer entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle”
pour se déplacer sur les ruchers”

“déplacement pour effectuer des achats de fournitures” pour s'approvisionner à la Coopérative.

Il conviendra de vous munir des documents ci-dessous :

Votre déclaration télé-ruchers qui fait apparaître votre numéro SIRET qui correspond à l'identification de votre activité économique d'élevage ou votre numéro d'apiculteur (NAPI)

Déclaration de rucher

rappel

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei).

Pour rappel la déclaration de rucher et la déclaration de revenus sont deux documents totalement indépendants, le nombre de ruches n'influence plus le montant de l'impôt sur le revenu !

Lutte contre le varroa

L'utilisation d'un traitement de fin de saison n'est pas suffisante pour permettre d'obtenir un niveau d'infestation très faible en sortie d'hivernage. Pour obtenir ce résultat il est impératif d'effectuer un traitement hivernal hors couvain.

La charge parasitaire en sortie d'hiver est principalement influencée par la stratégie appliquée : traitement de fin de saison précoce (au plus tard le 15/08) et traitement hivernal qui permet de nettoyer les colonies de varroas résiduels ayant échappé au traitement estival et de démarrer la prochaine saison avec le moins de varroas possible.

Le démarrage de la colonie avec moins de 50 varroas résiduels permet de placer celle-ci dans de meilleures dispositions pour son développement au printemps.

Le dégouttement, en saison hivernale, d'acide oxalique hors couvain est une pratique assez simple. Pour vous aider à le réaliser dans les meilleures conditions possibles nous avons prévu 4 sessions de formation qui seront réalisées, compte tenu du contexte sanitaire, en visio-conférence.

Par ailleurs pour ceux qui n'auraient pas acheté le traitement, il sera possible de vous le procurer via le GDS auprès de l'Abeille Dauphinoise.

Inscrivez-vous aux formations, vous trouverez toutes les infos nécessaires dans ce flash (rubrique agenda en dernière page)

Agenda des Formations (voir aussi sur le site) Nov-Dec 2020

Les formations sur Poizat se feront en visio-conférence (zoom) ... nous vous tenons au courant.

- **Traitement hivernal anti varroas à l'acide oxalique à Poizat** : sam 28 nov de 9h à 11h30 ou sam 5 déc de 9h à 11h30 .

Inscription à l'Abeille par mail ou tél en choisissant le jour, 5€ payable le jour J.

- **Traitement hivernal anti varroas à l'acide oxalique à Voiron** : sam 21 nov de 14h à 16h30 .

Inscription par mail auprès d'Yves (yves.orsaldo@orange.fr) ou tél (0667848560), 5€ payable le jour J.

- **Traitement hivernal anti varroas à l'acide oxalique à Bourgoin** : merc 16 déc de 19h30 à 22h en salle et sam 19 déc à partir de 14h au rucher école.

Inscription par mail auprès de la section : adni.bourgoin@gmail.com , 5€ payable le jour J.

- **Hygiène et Sécurité** : merc 25 nov de 18h à 21h à Poizat

Présentation d'un guide des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité tout au long de la saison apicole.

Inscription à l'Abeille par mail ou tél, 5 € payable le jour J. (Une attestation de formation pour votre déplacement dérogatoire vous sera fournie si nécessaire).

- **La réglementation de l'activité apicole** : sam 12 déc de 9h à 16h30 à Poizat

Formation qui permet d'aborder les aspects fiscaux, sanitaires et législatifs de l'activité apicole.

Inscription : envoyer à l'Abeille un chèque de réservation de 10€ +nom+mail

Ainsi vous en saurez plus sur : où mettre mes ruches ? qui peut vendre son miel ? qd déclarer ses ruches ? quel régime fiscal ? pourquoi un registre d'élevage ? comment étiqueter ses pots ? pourquoi une assurance ? comment avoir une ruche chez soi ?...

Janv-Mars 2021

- **Le goût du miel : appréciation organoleptique des miels** : 16 janvier +30 janvier.

Inscription : envoyer à l'Abeille un chèque de réservation de 50€ +nom+mail.

- **Connaissance des plantes mellifères** : 27 fév + 24 avril (matin).

Inscription : envoyer à l'Abeille un chèque de réservation de 15€ +nom+mail.

- **4 samedis pour mes abeilles** : 27 mars, 15 mai, 4 sept et sam en mars 2022.

Inscription : envoyer à l'Abeille un chèque de réservation de 60€ +nom+mail.

Les Foires du Miel :

La fête du miel et des saveurs de ST Egrève est maintenue, mais sur un format marché de producteurs en extérieur le samedi 21 novembre de 13 h 30 à 17 h 30. En ce qui concerne le concours des miels : les échantillons sont partis pour l'analyse et le jury se réunira dès que cela sera possible.

❖ Collecte de pots de miel :

Au cours de cette période très active pour les soignants, l'Abeille Dauphinoise a souhaité manifester son soutien auprès de ces derniers en leur délivrant un message de sympathie : ainsi les adhérents de la section de Vienne ont-ils collecté du miel qui a été remis à l'ensemble des soignants de l'Hôpital de Vienne.



L'atelier Gaufrier

L'atelier est en pause. Il n'est plus possible de venir faire vos feuilles de cire. L'atelier reprendra, nous espérons, à partir de janvier.

C'est le temps des plantations

Vous avez des arbustes à planter ?

Pensez aux arbustes d'automne qui font grand plaisir à nos pollinisateurs comme l'Abélia avec son flot de petites fleurs parfumées, l'Althéa (ou hibiscus) aux fleurs multicolores, l'Eleagnus que l'on retrouve le plus souvent dans une haie, et bien sûr le Laurier-tin...

Faites-vous plaisir tout en leur faisant plaisir :).

Vous cherchez des livres sur les arbustes à planter ?

Le jour où vous venez faire vos achats à la Coop, vous pouvez venir récupérer 1 livre.

❖ Appel à bénévoles

Afin d'augmenter nos effectifs de bénévoles, la Coop recherche **des vendeurs** et l'Abeille **des administratifs** (communication...), **des formateurs** sur les ruchers écoles et **des bons bricoleurs**.

Envoyez-nous un mail, appelez-nous ou passez pour que l'on en discute. La saison apicole se termine, l'heure du bricolage arrive ;).